Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 17

Rubrik: L'enseignement antialcoolique [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces progrès sont réels ; il y aurait une fausse modestie à se le dissimuler ; mais ils sont l'œuvre d'une collectivité, que composent en premier lieu nos autorités cantonales et communales, le personnel enseignant, la société des anciennes élèves et les familles qui veulent bien nous confier leurs enfants. Décisions, enseignement, direction, conseils et avis, tout est coordonné pour un même but : le bon service de l'Eglise et de la patrie par la formation de jeunes filles chrétiennes, instruites, laborieuses, qui travailleront au bonheur de leurs familles dans la paix de l'âme, malgré le tumulte des jours, et dans la joie du cœur, en dépit de peines passagères qui n'épargnent personne et qui, dans les desseins de Dieu, marquent les étapes méritoires sur le chemin de notre destinée. (*A suivre.*)

L'enseignement antialcoolique

(Suite et fin.)

M. Moser favorise l'enseignement occasionnel, la formation de la volonté et des habitudes de modération. Il prépare la ménagère et par un intérieur soigné augmente l'attraction du foyer. Il utilise sagement les congrégations. Il fait donner à une conférence entendue tout son fruit par des comptes rendus. Il insiste sur les cours de perfectionnement où il fait donner une conférence annuelle par un médecin. Il relève enfin le rôle de l'épargne et de la modération.

Ce rapport est remarquable au point de vue de l'étude du mal alcoolique et de la nécessité de la formation du caractère et des habitudes de sobriété et d'abstinence. De très bonnes idées s'y trouvent avec un bon discernement des moyens pratiques de le réaliser.

Telles sont notées brièvement les remarques de MM. les Inspecteurs, qu'il importait de signaler.

La Direction en les provoquant par son questionnaire tenait à avoir une direction pour orienter une étape nouvelle de la lutte antialcoolique. Il y a quelques années déjà, une tentative fut faite, dont le succès fut partiel, mais les idées soulevées alors ont fait du chemin, l'heure paraît venue de songer à un travail d'ensemble.

Le facteur principal sera l'enseignement donné à la jeunesse, voilà pourquoi le corps enseignant a un rôle à remplir de première importance. Il n'était pas dans le cadre des

rapports de parler beaucoup des ligues d'abstinence, cependant il ne faudrait pas négliger ce facteur, complément *indispensable* de toute campagne qui doit mener au succès.

Voici ce qui semble se dégager de ces réponses et des vœux émis.

Un enseignement *spécial* antialcoolique avec temps minimum par semaine figurera au programme de chaque école et contrôle sera fait.

Cet enseignement donnera les notions scientifiques concernant l'alcool et les boissons qui en contiennent en relevant leur action dans les diverses formes et degrés où elles se consomment.

On veillera à développer les forces morales puisées dans la foi et la pratique religieuse ; la virilité de caractère sera cultivée par le moyen d'habitudes que l'on formera par un exercice varié et rationnel.

On fera connaître les œuvres qui, indirectement, écartent des excès : mutualité, épargne, sport, récréations saines, écoles ménagères, etc.

On donnera un enseignement spécial : au moins demi-heure par semaine, si possible le samedi soir et le lundi matin, au moyen d'un manuel ; ce manuel sera scientifique et tiendra compte du problème moral et religieux. Cet enseignement sera donné à tous les enfants, ainsi qu'au cours de perfectionnement ; dans ces derniers, si possible, au moins en partie, par un médecin et par un prêtre.

L'enseignement occasionnel sera organisé et contrôlé.

Les instituteurs utiliseront les journaux et brochures pour illustrer par des cas concrets leur enseignement. Les tableaux seront en usage dans chaque école.

Les œuvres de lutte antialcoolique seront fondées selon les circonstances et les ressources : section d'abstinents : enfants, jeunes gens, adultes. Groupes de mutualité, d'épargne. Cours d'adultes, sports, etc. On répandra les brochures antialcooliques, spécialement dans les distributions de prix ou de récompenses.

Les inspecteurs donneront chaque année leur programme antialcoolique selon le plan ci-dessus et en vérifieront l'application.

Ils feront donner une fois par an au moins une conférence sur la matière aux membres du corps enseignant par un médecin ou un prêtre et ils veilleront à la mise en pratique de cet enseignement.

Il serait bon de tenir à la disposition des instituteurs un manuel officiel d'enseignement antialcoolique ; d'exiger chaque année de chaque inspecteur un compte rendu spécial

sur la matière ; et de récompenser les instituteurs qui travaillent en ce sens et qui auront eu les meilleurs résultats.

L'enquête a prouvé l'importance de la campagne antialcoolique et l'accueil favorable qui lui est réservé. Cette question se pose à l'attention de tous ; mais nul ne doit s'en préoccuper davantage que celui qui tient en ses mains l'âge qui prépare l'avenir. Les instituteurs devraient tous s'intéresser à la Ligue de la Croix et à la lutte dans le canton de Fribourg contre les ravages de l'alcoolisme.

La Ligue de la Croix a été fondée le 1er novembre 1887. Dès sa fondation, cette institution a cherché à établir dans les paroisses des sections d'abstinence pour lutter contre l'alcoolisme. De son côté, l'Etat a alloué chaque année à la Ligue de la Croix un certain montant prélevé sur le $^1/_{10}$ du produit de l'alcool. Ce montant a été de 1,000 fr. en 1890 pour s'élever à 3,394 fr. en 1893, mais avec mission, dès 1911, de subsidier les différentes sections du canton. Avant cette époque, l'Etat subsidiait directement ces différentes sections.

En 1907, Estavayer-le-Lac avait déjà deux sections d'abstinents : *Stella* pour les adultes avec 35 membres, la *Croix* pour les enfants avec 54 membres.

En 1908, une section d'abstinence s'est établie à Montbrelloz, avec 5 adultes et 12 enfants.

En 1909, La Roche comptait deux sections d'abstinents : celle des adultes avec 70 membres, celle des enfants avec 200 membres.

Cette année, des sections d'abstinence existent à Aumont et à Charmey : section des adultes avec 15 membres et celle des enfants avec 156 membres. A Châtel-St-Denis, 3 sections : Ecole secondaire 8 membres, adultes 10, enfants 50. A Praroman, adultes et enfants, 100 membres. A Attalens, 2 sections ; à Romont 1 section d'enfants et à Fribourg-ville, 3 sections : la section académique *Salubritas*, 11 membres, la section *Alexandra* pour les ouvriers, 27 membres, et la section des enfants du Rectorat de Saint-Maurice avec 26 garçons.

En 1910, une nouvelle section s'établit à Berg-Schmitten, avec 37 adultes et 16 enfants.

En 1911, la section des enfants du Rectorat de Saint-Maurice compte 40 garçons ; elle continue d'être dirigée par les membres de la Société académique d'abstinence *Salubritas*.

En 1911, les sections protestantes du canton comptaient 317 membres, soit :

Kerzers	128	Cordast.	6
Morat allemand.	47	Fribourg allemand . .	43
Morat français	27	Fribourg français. . .	20
Vuilly.	32	Bulle	14

En 1912, une nouvelle section pour enfants s'établit à Villars-sur-Glâne, qui compte 36 membres.

En 1913, une nouvelle section s'ouvre à Morlon, avec 10 membres ; à Fribourg, une section allemande s'établit, avec 60 adultes et 20 enfants ; nouvelle section à la Providence, sous le patronage de saint Louis, avec 58 membres.

A Attalens, les sections sont au nombre de trois ; celle des adultes avec 18 membres ; celle des garçons avec 34 membres et celle des filles, qui en compte 46.

A Fribourg, la section pour ouvriers *Alexandra* compte actuellement 52 adultes et la section académique *Salubritas* voit le nombre de ses membres s'élever de 20 à 30.

Dr André Savoy.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Aux cours de vacances qui ont eu lieu à Lucerne, M. Georges de Montenach a prononcé un très beau discours sur la question de l'Education nationale dans ses rapports avec la tradition. Nous en extrayons les passages suivants :

Il y a une crise de l'idéal, elle est générale en Europe, espérons que la terrible tourmente que nous traversons y mettra un terme, et ramènera les esprits à goûter davantage les biens supérieurs qu'on avait partout négligés pour satisfaire les appétits et les jouissances.

Nous catholiques, nous n'avons cessé de combattre ce matérialisme qui s'insinuait dans tous les domaines, et c'est pourquoi nous avons aujourd'hui certainement moins de responsabilités que d'autres, car nous avions prévu les dangers que court le pays, car nous en avions inlassablement dénoncé les causes.

Mais, malgré nos efforts, nous nous sommes trouvés trop faibles devant la poussée qui s'est produite ; nos digues ont été emportées et nous devons reconnaître que l'utilitarisme triomphant a forcé la porte de nos écoles, parvenant à dominer le plan de nos programmes d'étude et faisant tendre de plus en plus notre système d'enseignement vers des buts immédiatement pratiques, au détriment de ces conceptions d'ordre supérieur qui mettaient à la base de tout le devoir, et non pas le progrès.

Nos ancêtres n'avaient pas besoin d'étudier le problème de l'éducation nationale ; ils la pratiquaient comme on fait beaucoup de choses, sans le savoir. En effet, les vénérables éducateurs d'autrefois ne songeaient qu'à deux choses : former des chrétiens et des citoyens, et les deux mots de patrie et de religion revenaient toujours sur leurs lèvres, immortels et profonds comme le ciel d'où ils viennent et la terre où ils tombent.

Lorsque ces éducateurs avaient réussi à allumer dans la conscience ces deux foyers incandescents de lumière et de chaleur, quand ils avaient fait des chrétiens et des patriotes, ils s'estimaient satisfaits ;